



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Secrétaire d'Etat
chargée de la Politique de la Ville

Paris, le 17 JUIN 2010

Madame, Monsieur les Vice-présidents,

Lors de l'installation du Conseil National des Villes le 25 mai dernier, le Premier ministre a souligné l'importance du rôle de cette instance grâce aux avis qu'elle rend sur les évolutions souhaitables de la politique de la ville.

Deux sujets de saisine ont été évoqués : la démocratie participative et l'accompagnement social des opérations de rénovation urbaine.

Sur le premier thème, je souhaite que le CNV formule des propositions sur les nouvelles formes de démocratie de proximité et de participation des habitants. Vous trouverez ci-joint pour alimenter votre réflexion un dossier relatif à l'expérimentation menée par le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes.

Votre avis pourrait notamment porter sur les points suivants :

- qu'en est-il aujourd'hui des pratiques de participation des habitants dans les territoires de la politique de la ville ? Il serait souhaitable que vous puissiez en dresser une typologie et en tirer les enseignements.

Madame Nathalie APPERE
Première adjointe au Maire de Rennes

Monsieur Xavier LEMOINE
Maire de Montfermeil

Vice-présidents
Conseil National des Villes
194, Avenue du Président Wilson
93217 Saint Denis la Plaine cedex

- comment les associations peuvent elles être mieux impliquées dans les processus de participation des habitants ? L'importance de l'abstention lors des récents scrutins, notamment dans les quartiers de la politique de la ville, suscite l'interrogation. Votre diagnostic sur ce phénomène et vos propositions d'actions pour y remédier seraient particulièrement précieuses.

En second lieu, dans une période où la rénovation urbaine est entrée dans une phase opérationnelle, je souhaite que le CNV examine les conditions d'une bonne intégration de ces opérations dans un projet d'ensemble d'amélioration de la situation sociale et de la vie quotidienne des habitants.

Les questions suivantes, sous jacentes à cette interrogation générale, pourraient utilement être étudiées :

- au-delà des clauses d'insertion, comment la rénovation urbaine peut-elle contribuer à améliorer durablement les conditions d'emploi et à renforcer l'activité économique ?
- quel accompagnement social complémentaire et adapté est-il nécessaire de mettre en place pour épauler les habitants et ce faisant favoriser le succès de la rénovation urbaine dans les quartiers ? (chantiers, relogement, gestion urbaine, évolution des services...)

Je vous remercie de me transmettre votre avis sur ces deux premiers thèmes d'ici le 15 décembre.

En troisième lieu, conformément à la décision du Premier Ministre de proroger les actuels contrats urbains de cohésion sociale mais aussi de lancer, dès 2011, une expérimentation sous forme d'avenants à une cinquantaine de contrats, ciblés sur la mobilisation du « droit commun », je vous propose de formuler un avis sur les modalités concrètes de ce projet et notamment les points suivants :

- quels types d'actions finançables sur les moyens de « droit commun » tant de l'Etat et de ses établissements publics que des collectivités territoriales convient-il de privilégier et comment les engagements des contractants peuvent-ils être formalisés dans ces avenants ?
- comment peut-on saisir l'opportunité de ces avenants pour améliorer le pilotage des CUCS ? Quels dispositifs innovants pourraient être envisagés ?
- comment formaliser des objectifs pour ces avenants et des indicateurs simples permettant de suivre l'impact des actions mises en œuvre sur la situation des quartiers ? Ceci pose la question plus générale du développement de la capacité d'évaluation locale à travers la création d'observatoires.

Je vous serais reconnaissante de m'adresser, pour cette dernière saisine le résultat de vos travaux avant le 20 juillet 2010. Il importe en effet d'engager dès le mois de septembre la négociation de ces avenants

Dans le laps de temps qui nous sépare de cette échéance, je souhaite que nous puissions mettre à profit une prochaine réunion de votre conseil pour réfléchir ensemble à cet enjeu important pour la politique de la ville. Ces avenants devraient en effet préfigurer la future génération des CUCS. Cette réunion, si elle recueille votre accord dans son principe, pourrait se tenir dans la première semaine de juillet. J'y participerai, croyez le bien, avec beaucoup d'intérêt.

Le CNV sera ensuite associé au suivi et au bilan de cette expérimentation afin de pouvoir en tirer des enseignements pour la prochaine génération de contrats.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur les Vice-présidents, l'expression de ma considération distinguée.



Fadéla AMARA